



Compte rendu commission périscolaire du 30 novembre 2023

Présents :

Représentants Mairie : DANSETTE Fatima, RAFFY Séverine, RASCALOU Benoît

Représentants Parents : GUARDINO Kathy, LAVAU Christel, MIGNON Benoît

Représentants Services Périscolaires : ARJONA Sylvie, JEREMIE Thomas, MARTIN Stéphanie, MIQUEL Sandrine

Représentants les enseignants : VIGUIER Fabienne, PASTORI Blandine

Déléguée départementale de l'éducation nationale : BOMPART Geneviève

Absents/Excusés : APESTEGUY Chantal, MAUREL Marie-Christine, GAFFARD Laurent, LACAZE Marina, BRU Carine, DELERIS Marina, FILHOL Laurence, MARTY Pauline, POUDEROUX Stéphane,

Les différents points examinés ont fait l'objet d'une présentation sous forme de diaporama (voir pièce jointe).

Bilan du la première période :

3 personnes ont été recrutées : 1 cuisinier, 2 agents polyvalent garderie - entretien des locaux.

Le trombinoscope de l'équipe périscolaire a été réalisé et sera disponible sur eTicket.

Concernant l'organisation du service de restauration scolaire, des ajustements ont été réalisés par rapport à l'an dernier :

- 1^{er} service : classes de maternelle et CP : 60 à 75 enfants avec 4 adultes.
- 2^{ème} service : classe de primaire CE1-CM2 : 60 à 70 enfants avec 3 adultes

Les enfants en APC mangent au 2^{ème} service.

De nouveaux locaux, une nouvelle équipe, la mise en route de notre nouveau restaurant scolaire nécessite une montée en puissance progressive sur la politique d'achat, la préparation des menus, le service. Plusieurs expérimentations ont été menées et se poursuivent sur l'organisation du service, à priori on ne s'oriente pas vers un seul service mais les services sont plus rapprochés et l'autonomie des plus grands sera développée.

Concernant la garderie du midi, il est rappelé qu'il existe une garderie de 11h30 à 12h30 pour les enfants ne mangeant pas à la cantine, ainsi qu'une garderie de 13h00 à 13h20.

Des activités manuelles à thème ont été mises en place pendant le temps de garderie des grands les mardis et jeudis. Les inscriptions se font la semaine d'avant. Ces activités ne sont pas obligatoires.

Bien vivre ensemble :

Les règles de vie du bien vivre ensemble au sein des services périscolaires sont en cours d'élaboration, elles permettront également d'établir une échelle des sanctions.

Le feu tricolore a été installé dans la salle du premier service, une réflexion doit être menée pour en faire un outil de sensibilisation sur le niveau du bruit.

Depuis la rentrée, 56 comportements inadaptés ont justifié l'envoi de mails aux parents avec 16 rendez-vous en mairie avec les parents et enfants.

Questions diverses :

Sont prises en compte plusieurs questions posées lors du dernier conseil d'école mais qui relevaient de la commission périscolaire.

Gestion des comportements inadaptés :

Les mails de la mairie concernant les comportements inadaptés ne sont pas compris par certains parents. Il est convenu de redonner la philosophie de la démarche : (les représentants des parents devraient nous proposer un texte pour le mail accompagnant ces messages d'ETicket)

Bien entendu le personnel gère sur le moment les mauvais comportements constatés, le problème n'est transmis via ETicket à la mairie qu'en cas de comportement grave ou d'actes répétés omettant les mises en garde de l'adulte encadrant.

Les mails transmis aux parents ont plusieurs objectifs :

- Informer les parents au fur et à mesure pour qu'ils puissent renforcer les messages de l'équipe périscolaire
- Suivre l'évolution du comportement des enfants sur la durée
- Rencontrer les parents uniquement en cas de geste violent ou de persistance d'un comportement inadapté.

L'exclusion temporaire de la cantine a été utilisée à plusieurs reprises, parfois en accord avec les parents, pour respecter les autres enfants et les encadrants. La mairie en lien avec l'équipe périscolaire est en train d'établir les règles de vie à respecter et l'échelle des sanctions qui pourra être mise en œuvre afin d'en informer en toute transparence enfants et parents.

Il a été demandé si les exclusions se feront sur l'école également. Mme VIGUIER a précisé que l'école et le périscolaire ne pouvaient avoir une échelle de sanctions similaire et que les exclusions ne peuvent pas se faire sur le temps scolaire.

Un enfant a été mordu, les parents d'élèves demandent si la famille de l'enfant qui a été mordu a été reçue. La réponse est oui.

Cantine :

Les représentants des parents d'élève remercient le cuisinier pour la qualité de ses repas. Les enfants sont très satisfaits des menus proposés.

Des parents souhaiteraient que la mairie leur fasse un retour sur le déroulement du repas de leur enfants en petite section. La commune a répondu que ce n'était pas possible. Par contre si un enfant ne mange rien 2 jours d'affilés, cela leur est signalé.

La mairie propose de faire fabriquer des grands bavoirs en tissus facilement enfilables pour les enfants de petite section car il a été constaté que les serviettes en papier n'étaient pas suffisantes. Elle a fait établir plusieurs devis. Les parents proposent de solliciter les bénévoles d'un club de couture local, ils sont invités à les contacter pour connaître leur capacité à fabriquer environ 120 bavoirs.

Les panneaux acoustiques ont été posés à la cantine en septembre.

Le micro est utilisé pour l'accueil des enfants, la lecture du menu du jour et parfois pour faire remarquer aux enfants un niveau sonore trop élevé. Il est également utilisé au 1^{er} service pour chanter avec les plus petits.

Des parents se plaignent que leurs enfants n'auraient pas le manteau fermé durant le trajet vers la cantine. Me VIGUIER explique que les personnels de l'école (enseignants et personnels périscolaires) appartiennent à une équipe de professionnels qui sont aptes à juger (très souvent en concertation) si les enfants de maternelle doivent mettre le manteau et qu'ils s'adaptent en fonction de la situation (météo, lieu d'accueil après le repas, possible oubli des affaires à la cantine...) et qu'il faut leur faire confiance. Elle explique également qu'à partir du CP, tous considèrent que les élèves sont capables de s'équiper correctement.

Réservation cantine-garderie :

Lors des inscriptions à la cantine, chaque parent doit décocher garderie du midi pour son(ses) enfant(s). Le système de réservation E-ticket ne permet pas d'annuler la garderie du midi même si les enfants sont inscrits à la cantine. La mairie rappelle qu'elle décoche toutes les réservations de garderie du midi des enfants inscrits à la cantine qui auraient été oubliées et qu'elles ne sont pas facturées aux parents.

Pour la garderie du soir, certains parents souhaiteraient pouvoir réserver au jour le jour. Mme VIGUIER rappelle que pour des questions de responsabilité, il est indispensable pour les enseignants de savoir à l'avance quels sont les enfants qui restent à la garderie et ceux qui peuvent partir. Afin que les enseignants puissent obtenir la liste, il est nécessaire de prendre en compte le délai de transmission du fichier des réservations (mairie-école et directrice-enseignants) ; ce qui nécessite une inscription la semaine précédente. Toutefois aucun enfant non inscrit n'est refusé à la garderie.

Prévisions travaux :

Concernant la garderie, des travaux de rénovation énergétiques sont en cours, les huisseries ont été changées.

Concernant la cour des primaires, suite au travail de concertation avec les enfants, les enseignants et l'équipe périscolaire avec l'appui d'un paysagiste, le schéma d'aménagement a été arrêté. Le budget s'avérant plus élevé que prévu, les travaux seront réalisés en plusieurs phases. Dans les prochains mois, c'est le toit terrasse de la Gageothèque qui sera aménagé en espace de jeu calme. Concernant la mise en place de jeu par marquage à la peinture sur le sol existant, les enseignants souhaitent rediscuter du choix des enfants et faire des marquages provisoires car pour le moment les espaces sont utilisés pour d'autres jeux.

Pas de constat de sol glissant par les enseignants ni l'équipe périscolaire.

Etude surveillée :

S'agissant de la demande d'étude surveillée de certains parents, il est rappelé que ce point a été abordé lors de la précédente réunion périscolaire : les agents de l'équipe périscolaire ont indiqué que les enfants restent tard à la garderie et qui le souhaitent ont la possibilité de s'isoler pour faire leurs devoirs. La mairie s'est rapprochée de plusieurs associations notamment l'AFEV sur RODEZ sans trouver de solution. L'association Familles Rurales a indiqué ne pas souhaiter s'engager dans ce type de démarche en raison du nombre de bénévoles que cela nécessite et des responsabilités que cela engage.

D'après les enseignants, les portails de la cour ne restent pas ouverts lorsque les enfants sont présents. Et si cela a pu arriver, il est souhaitable que les personnes qui s'en aperçoivent les referment.

Fin de la réunion